

Prescription des antibiotiques à bon escient dans les infections des voies respiratoires hautes et ORL de l'enfant.

A-ATB-ORL

FORMATION PRESENTIELLE DE 4 HEURES ET AUDITS CLINIQUES A DISTANCE 3 HEURES (Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)) - Total : 7 Heures.

HORAIRES DE LA FORMATION PRESENTIELLE : 9H-13H comportant atelier et plénière, dont 1 heure d'EPP soit 4 heures.

AUDITS CLINIQUES A DISTANCE : sélection de 10 dossiers de votre patientèle pour lesquels vous devrez rechercher les critères sélectionnés concernant le thème de cette formation, à savoir "Enfants de plus de 3 mois vus en consultation et présentant une infection des voies respiratoires hautes (rhinopharyngite, otite, angine ou laryngite)".

Temps de travail à distance : 1 heure avant et 2 heures après la formation présenteille.

EXPERT : Pr Romain BASMACI

LIEU : CORSE

Objectifs

OBJECTIFS EPP

- Evaluer sa démarche diagnostique et thérapeutique devant une infection des voies respiratoires hautes.

OBJECTIFS GENERAUX

- Etre en capacité de prévenir et de contrôler une infection des voies respiratoires hautes chez un enfant ;
- Utilisez à bon escient les antibiotiques, dans le cadre des infections des voies respiratoires hautes chez l'enfant afin de d'éviter l'antibiorésistance.

OBJECTIFS OPERATIONNELLES ET PEDAGOGIQUES

1. Identifier les concepts de base en microbiologie et physiopathologie dans les infections courantes des voies respiratoires hautes ;
2. Définir les mesures de prévention et de limitation de transmission des agents infectieux dans le cadre des infections courantes des voies respiratoires hautes ;
3. Adapter la prescription d'une antibiothérapie en adéquation avec les recommandations HAS et en fonction du terrain identifié ;
4. Expliquer au patient la démarche d'hygiène et de prévention des infections le concernant ainsi que celle des principes de bon usage des antibiotiques dans le cadre des infections courantes des voies respiratoires hautes.

Public Visé

Médecins généralistes et pédiatres

Pré Requis

Médecin en exercice

Parcours pédagogique



Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION COGNITIVE PRESENTIELLE DE 3 HEURES ET AUDITS CLINIQUES A DISTANCE 4 HEURES (Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)) dont une heure en présentiel - Total : 7 Heures.

Qualification Intervenant(e)(s)

Pr Romain BASMACI, pédiatre, PU-PH Université Paris Cité

Les antibiotiques ont considérablement réduit la mortalité associée aux maladies infectieuses au XXe siècle. Cependant, leur remarquable efficacité s'est accompagnée d'une utilisation intensive en médecine humaine et animale : la consommation mondiale d'antibiotiques par l'homme a augmenté d'environ 40 % entre 2000 et 2010. En conséquence, la prévalence des bactéries résistantes aux antibiotiques (AMRB) a augmenté dans le monde, limitant notre capacité à lutter contre les maladies infectieuses, ce qui entraîne un risque plus élevé de morbidité dû aux infections.

La réduction de la durée de traitement antibiotique au minimum nécessaire pour les pathologies bactériennes courantes représente une des stratégies pour restreindre cette exposition et lutter contre les résistances bactériennes. La HAS, en partenariat avec la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF) et le Groupe de pathologie infectieuse pédiatrique (GPIP), a élaboré un ensemble de fiches synthétiques préconisant le choix et les durées d'antibiothérapie les plus courtes possibles pour les infections bactériennes courantes de ville. Ces fiches ont été relues par le Collège de la Médecine Générale (CMG) et les sociétés savantes concernées.

Les objectifs de ce travail ont été :

- Réduire les antibiothérapies inutiles et inappropriées pouvant générer des résistances bactériennes.
- Harmoniser les prescriptions au niveau national en termes de prescription de(s) l'antibiotique(s) recommandé(s) en première intention, en termes de durée de traitement avec suppression des intervalles étendus de durée de traitement.

Cette action de DPC se propose d'utiliser ce concept pour promouvoir un juste usage des antibiotiques dans les pathologies des voies respiratoires hautes. Les objectifs de cette action s'appuient sur les principes généraux des recommandations ci-dessus énumérés.

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

AUDITS CLINIQUES PRE ET POST 3 HEURES A DISTANCE + PRE ET POST TESTS

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Durée

7.00 Heures

0.5 Jour

Effectif

40

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) :

570.00

indemnisation
Inter

247.50 €

Intra (Par Jour) :

Nous consulter

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

AGASTYA SECRETARIAT
AGASTYA

Tél. : 0972197012
Mail : contact@agastya.fr

Code DPC
36472525074



AGASTYA SAS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : AATB0RL-20251209



AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 09.72.19.70.12
SIRET 78989941600018 ☎ contact@agastya.fr site: www.agastya.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément.

Qualiopi
processus certifié
REpublique FRANCAISE
ACTION DE FORMATION